

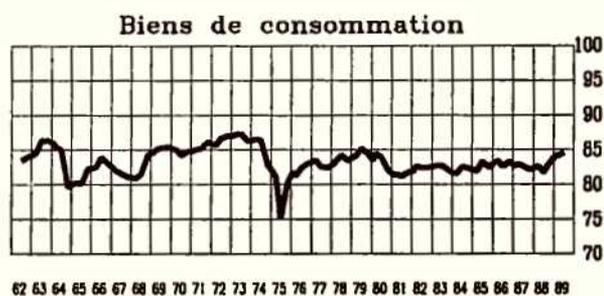
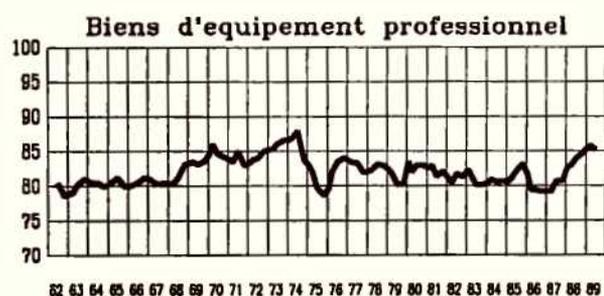
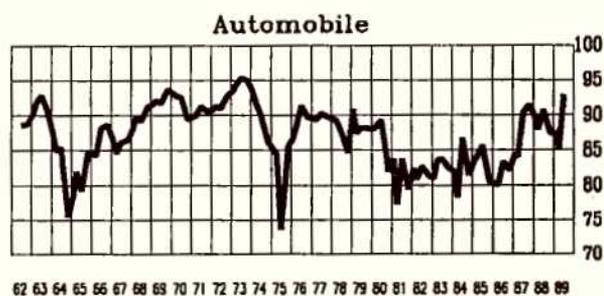
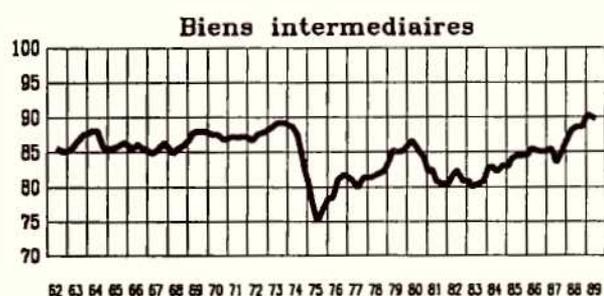
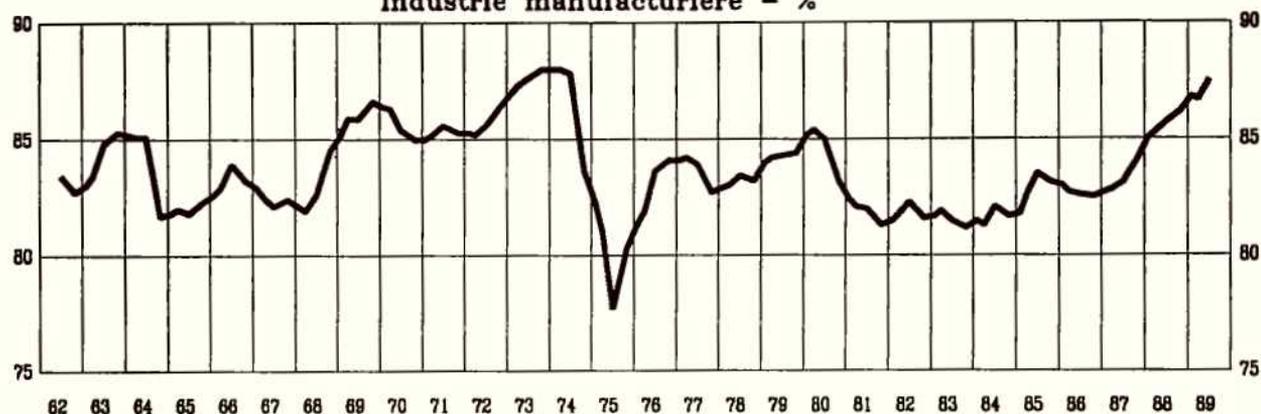
Les tensions dans l'appareil productif industriel

D'après les réponses des industriels aux questions concernant les tensions sur l'appareil productif français, on observe au premier semestre 1989 des tensions assez fortes, peut-être un peu moins contraignantes globalement que fin 1973-début 1974, mais certainement plus marquées qu'au pic précédent de fin 1979-début 1980. Ces tensions proviennent surtout d'une insuffisance d'équipement. Elles affectent d'abord le secteur automobile, ainsi que celui des biens intermédiaires ; les secteurs des biens d'équipement et des biens de consommation sont beaucoup moins concernés et, chez eux, la réduction des capacités de production excédentaires traduit plutôt un retour à une situation plus saine. Par ailleurs, ces tensions touchent particulièrement les grandes entreprises. Comme l'ensemble des entreprises industrielles - et plus particulièrement les grandes - connaissent une situation financière florissante, il paraît logique d'attendre une poursuite du redressement des investissements de capacité, tandis que d'éventuelles tensions sur les prix resteraient localisées (au secteur automobile essentiellement). Enfin, l'industrie française ne semble pas se trouver dans une situation de "décalage de tension" par rapport à ses principaux partenaires européens : ceci devrait écarter le risque d'une avalanche d'importations en provenance de ceux-ci.

Les tensions dans l'appareil productif industriel semblent actuellement fortes. Afin de mieux apprécier l'impact qu'elles pourraient avoir sur l'évolution prochaine de la production, des prix, de l'investissement, voire du commerce extérieur, il est utile de comparer les tensions présentes à celles ayant prévalu lors des épisodes de haute conjoncture au cours des vingt-cinq dernières années (fin 1979-début 1980, fin 1973-début 1974, notamment). Pour cela, on présente ci-après des séries aussi longues que possible des principaux indicateurs de tension tirés des enquêtes trimestrielles auprès des chefs d'entreprise sur la situation et les perspectives dans l'industrie, dont les principales caractéristiques à cet égard sont rappelées en encadré.

Un premier indicateur couramment suivi est le **taux d'utilisation des capacités de production**. Dans l'industrie manufacturière, ce taux d'utilisation a atteint environ 87 % au premier semestre 1989 (enquêtes de janvier, mars et juin). Ce niveau dépasse le pic précédent du premier trimestre 1980 ; et, depuis l'origine de l'enquête en 1962, il n'a été atteint que fin 1973-début 1974.

Taux d'utilisation des capacités de production Industrie manufacturière - %



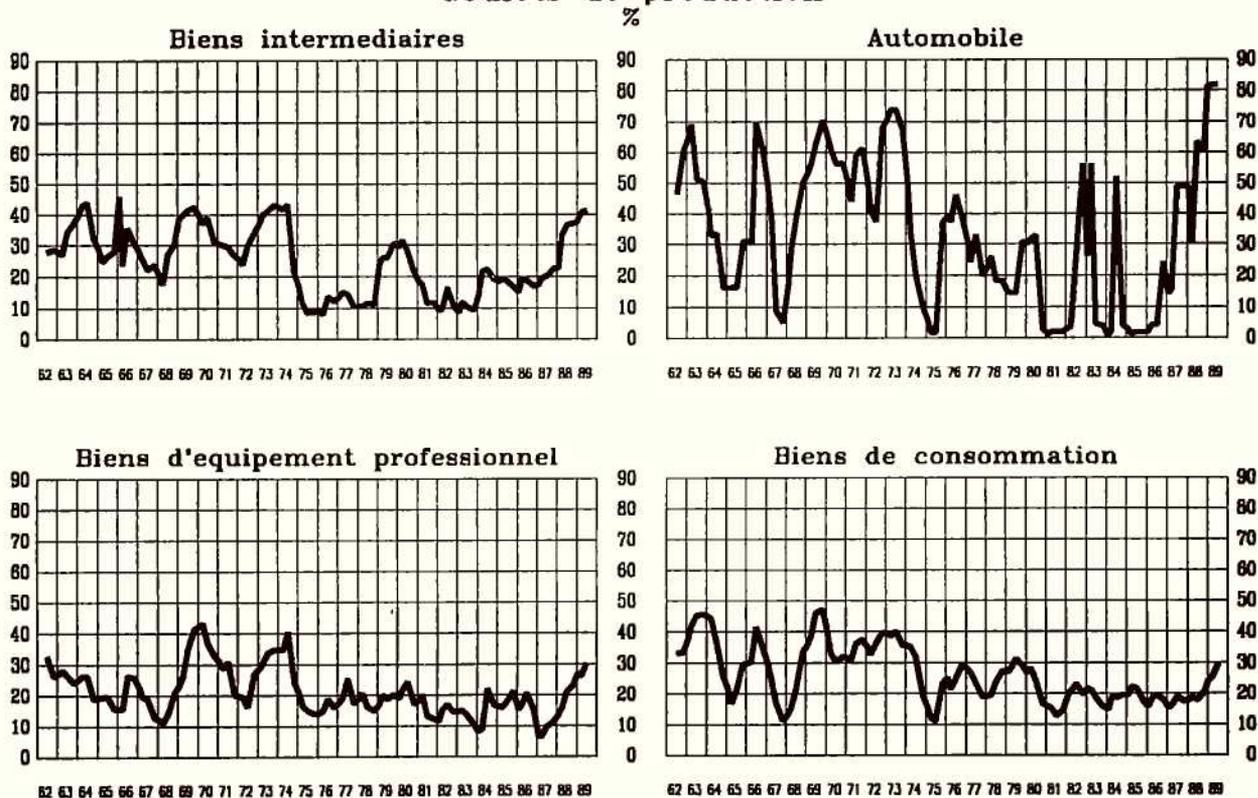
Cette forte utilisation des capacités de production est assez générale dans les grands secteurs industriels. Mais elle est plus particulièrement marquée dans le secteur des biens intermédiaires, où le taux d'utilisation d'environ 90 % est le plus élevé jamais observé depuis 1962, en particulier dans la chimie minérale, le verre, les métaux non ferreux, et surtout la sidérurgie. Sans atteindre un niveau record, l'utilisation des capacités de production est également très forte dans les biens d'équipement (mécanique notamment) et dans l'automobile ; dans ce dernier secteur, l'allure plus cahotique de la série tient en partie au caractère très concentré de ce secteur, mais sans doute aussi aux à-coups de la production liés à la sortie de nouveaux modèles ou de nouveaux millésimes. Dans le secteur des biens de consommation, enfin, le redressement du taux d'utilisation des capacités de production, à partir du niveau assez médiocre observé depuis le début des années 80, ne permet pas encore que soit dépassé le pic de 1979.

Dans ces comparaisons sur longue période, il convient toutefois de noter que les modifications vraisemblables des processus de production et des modes de gestion depuis un quart de siècle peuvent aussi conduire à changer l'interprétation qu'il convient de donner aux indicateurs de tension sur l'appareil productif. D'un côté, les efforts effectués pour rendre les processus de production plus flexibles font qu'un taux d'utilisation élevé des capacités de production traduit peut-être des contraintes moins serrées aujourd'hui qu'en 1973, par exemple ; d'un autre côté, cette offre plus flexible est confrontée à une demande peut-être plus volatile qu'auparavant elle aussi, susceptible de se porter plus rapidement sur telle ou telle variété de produits. L'effet résultant en termes de tensions sur les capacités de production est donc délicat à évaluer. Il reste, enfin, qu'on doit postuler la comparabilité dans le temps de la formation des opinions des chefs d'entreprise dans leurs réponses aux enquêtes.

C'est pourquoi l'examen des réponses aux questions sur les goulots de production par secteurs peut conduire à mieux apprécier les tensions sur l'appareil productif : à la différence des questions sur les marges de capacité, qui demandent une réponse quantitative, les questions relatives aux goulots de production sont de nature qualitative, et les industriels interrogés y répondent donc plus facilement. Il est également possible que, pour un chef d'entreprise, le concept de "goulot" au sein d'un processus complexe de production soit plus facile à appréhender que celui de "capacité de production utilisée". On connaît ainsi directement le pourcentage de chefs d'entreprise estimant qu'il ne pourraient pas produire davantage avec leurs moyens actuels s'ils recevaient plus de commandes.

Les séries de réponses sur les goulots présentent une variabilité plus accusée que celles sur les taux d'utilisation. On note maintenant que si les goulots ont augmenté de façon marquée dans tous les grands secteurs, l'augmentation est la plus récente (un an) et la moins forte au regard du passé dans le secteur des biens de consommation ; les goulots atteignent au contraire des niveaux records dans l'automobile, tandis que,

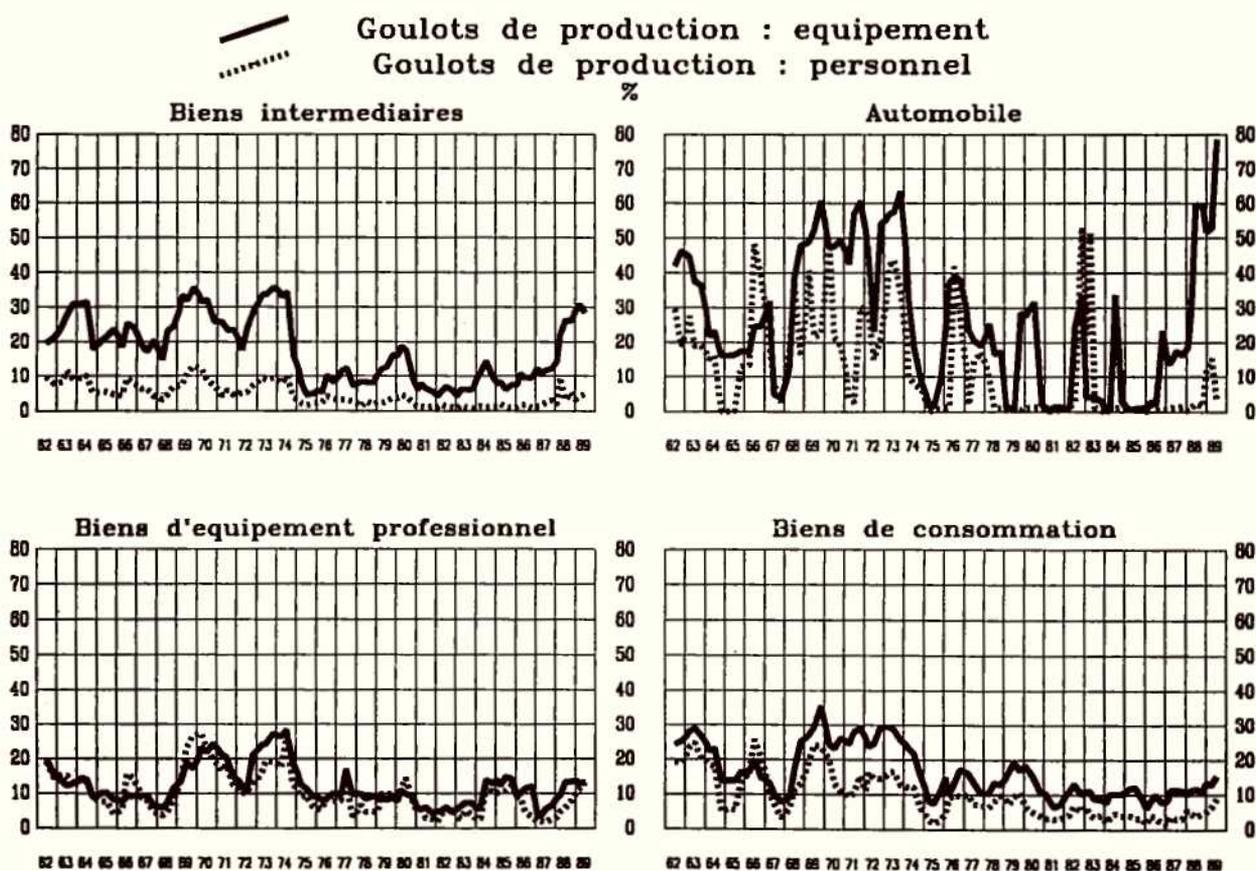
Goulots de production



tout en étant nettement supérieur au pic de 1979-1980, le niveau des goulots atteint à peine celui des pics de 1973-1974 et 1969 dans les biens intermédiaires, et reste en deça de ceux-ci dans les biens d'équipement professionnel. Si l'on rapproche ces résultats de ceux obtenus pour les taux d'utilisation, peut-être est-ce le signe que la flexibilité de la demande s'est accrue plus que celle de l'offre pour le secteur automobile, et moins pour celui des biens intermédiaires (où la demande est le fait d'entreprises et non de ménages).

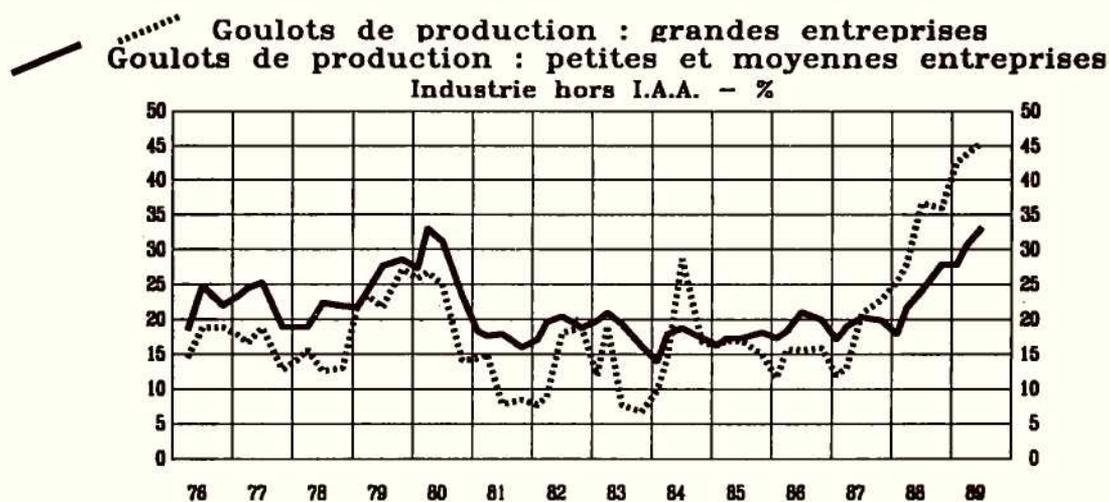
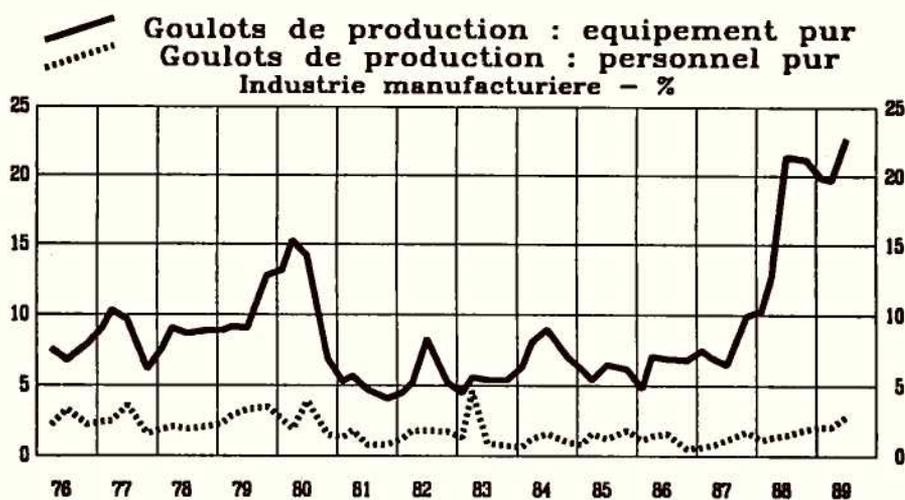
Pour l'ensemble de l'industrie manufacturière, la série des goulots de production (publiée dans le "Point Conjoncturel" de mai dernier, p. 4) révèle qu'après une période s'étendant à peu près de 1975 à 1987, au cours de laquelle les goulots variaient modérément autour d'un niveau moyen compris entre 15 et 20 %, on a depuis un an retrouvé des niveaux de l'ordre du niveau moyen de la période 1962-1974, au cours de laquelle les goulots fluctuaient fortement autour de 30 % (peut-on en inférer qu'on pourrait désormais retrouver des fluctuations beaucoup plus sensibles qu'au cours de la période 1975-1987 ?).

La nature des goulots de production est également instructive. Il est en effet demandé aux industriels de préciser si les obstacles auxquels il se heurterait pour produire davantage tiennent à une insuffisance d'équipement ou à une insuffisance de personnel. Comme on pourrait s'y attendre d'après la situation du marché du travail, on constate que, même s'ils se redressent légèrement depuis un an (particulièrement dans le secteur des biens d'équipement professionnel), les goulots dus à une insuffisance de personnel restent significativement plus faibles que ce qu'ils étaient lors des phases de haute conjoncture de la période 1962-1974 (une analyse plus fine des difficultés de recrutement dans l'industrie est effectuée en encadré dans la fiche sur l'emploi 1/). Au contraire, l'accroissement des goulots dûs à l'insuffisance d'équipement apparaît forte depuis deux ans, même si, en comparaison avec les pics précédents de 1979, 1973 et 1969, les niveaux atteints sont variables selon les secteurs :



1/ Ainsi que dans le N° 30 d'INSEE-Première "Difficultés de recrutement dans l'industrie", par Francis KRAMARZ et Stéfan LOÛLIMER, juin 1989.

Pour l'automobile, les goulots d'équipement atteignent un niveau record à l'enquête de juin ; et pour les biens intermédiaires, ils sont pratiquement aux niveaux les plus élevés observés depuis 1962 : près de quatre entreprises sur cinq dans l'automobile, près d'une entreprise sur trois dans les biens intermédiaires font état d'une telle insuffisance d'équipements. Dans les secteurs des biens d'équipement et des biens de consommation, au contraire, on est encore assez loin des pics précédents, et l'insuffisance possible en équipement n'est citée que par moins d'une entreprise sur six. Si l'on considère l'industrie manufacturière dans son ensemble et qu'on se limite à la période postérieure au premier choc pétrolier (ce à quoi nous contraind d'ailleurs la disponibilité des données), il ne fait cependant pas de doute que le pic de 1979-1980 est très nettement dépassé en termes de goulots d'équipement, comme en fait état la série des "goulots d'équipement purs" c'est-à-dire des goulots de production attribuables exclusivement à une insuffisance d'équipement, alors que, même s'ils sont orientés à la hausse, les "goulots de personnel purs" restent encore très mineurs :



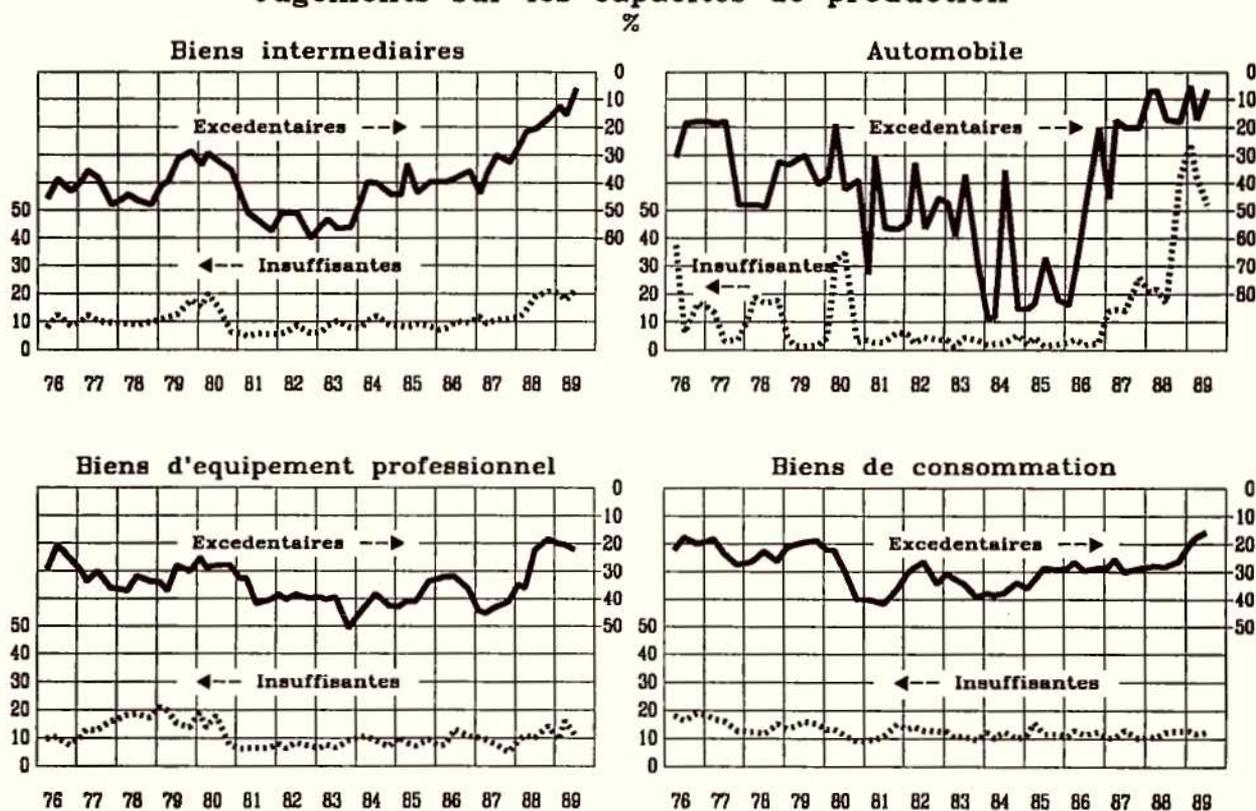
Un autre aspect de la répartition des goulots de production dans l'industrie hors IAA 2/ tient à la taille des entreprises : à cet égard, la similitude des réponses entre les entreprises de 10 à 100 salariés et celles de 100 à 500 conduit à opposer les grandes entreprises (plus de 500 salariés) aux entreprises petites et moyennes (moins de 500 salariés) : si, chez ces dernières, le pourcentage de celles faisant état

2/ c'est-à-dire industrie manufacturière + raffinage du pétrole, l'enregistrement des données disponibles ne permettant pas actuellement de retirer ce dernier sous-secteur, qui compte peu au demeurant dans le résultat présenté ici.

d'éventuels goulots de production ne fait que retrouver le pic précédent de 1980, il est frappant de constater que ce sont actuellement les grandes entreprises qui se déclarent les plus vulnérables à des goulots de production, alors que depuis 1976, elles percevaient cette contrainte plutôt moins que les petites et moyennes entreprises : aujourd'hui, près d'une entreprise sur deux, parmi les grandes, ne pourrait produire davantage si elle recevait plus de commandes. Un examen rapide des réponses individuelles aux enquêtes et la comparaison par secteur des goulots de 1979-1980 et de 1989 conduisent à penser que cet effet taille n'est pas dû exclusivement à un effet de structure sectorielle, mais se superpose à celui-ci.

Les indicateurs précédents permettent de situer les tensions actuelles dans l'appareil productif vis-à-vis des précédents pics conjoncturels. Mais pour éclairer les implications de ces tensions sur le comportement des chefs d'entreprise dans un proche futur (en termes d'investissement, par exemple), il est avantageux d'utiliser leurs jugements sur les capacités de production. Ces séries de réponses sont disponibles de façon assez détaillée depuis 1976. Aussi, sur les graphiques suivants on a reporté à la fois les pourcentages d'entreprises jugeant leurs capacités de production excédentaires et ceux d'entreprises jugeant leurs capacités insuffisantes.

Jugements sur les capacités de production



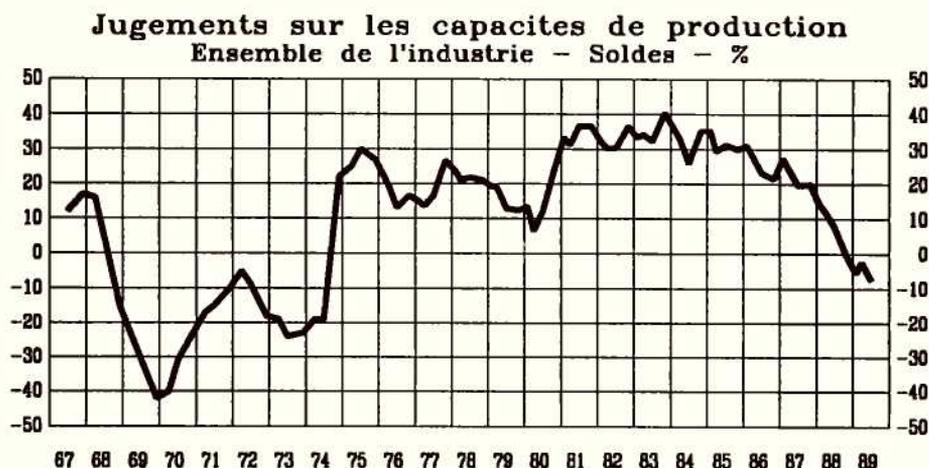
*N.B : Exemple de lecture du graphique :
à la mi 86, un peu plus de 30 % des industriels
du secteur des biens d'équipement jugeaient*

*leurs capacités excédentaires, un peu plus
de 10 % les jugeaient insuffisantes*

On relève clairement la situation particulière de l'industrie automobile, où plus de la moitié des entreprises du secteur jugent leurs capacités de production insuffisantes. Dans le secteur des biens intermédiaires, les capacités de production sont jugées, dans l'ensemble, suffisantes sans être excédentaires, encore que, depuis un an, la proportion d'entreprises jugeant leurs capacités insuffisantes ait doublé et atteigne actuellement près d'une entreprise sur cinq. Enfin, dans les secteurs des biens intermédiaires et des biens de consommation, la proportion d'entreprises jugeant leurs capacités de production insuffisantes compte tenu de la demande qu'elles prévoient reste au niveau faible (1 sur 10) qui caractérise ces secteurs depuis le début des années 80, même si

le pourcentage d'entreprises jugeant leurs capacités de production excédentaire s'est réduit depuis un an ; c'est donc d'un retour à une situation plus saine plutôt que du développement de tensions sur les capacités qu'il convient de parler pour ces deux derniers secteurs.

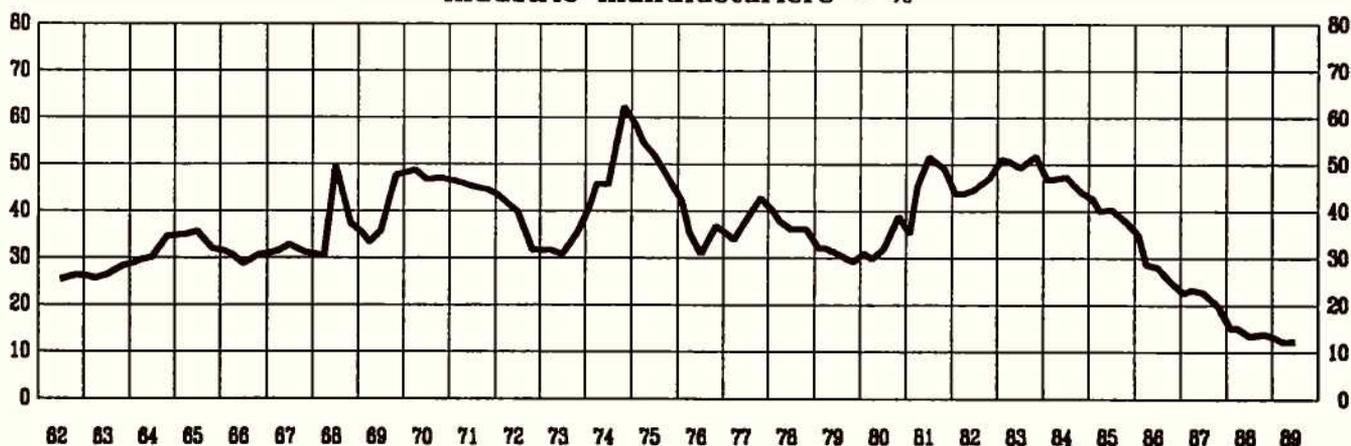
Si l'on souhaite prendre une perspective plus longue et comparer la situation actuelle avec celle prévalant avant le premier choc pétrolier, on ne dispose aujourd'hui que d'une seule série : celle-ci concerne l'ensemble de l'industrie, elle remonte à 1967, et ne comporte que le "solde", c'est-à-dire la différence entre le pourcentage d'entreprises jugeant leurs capacités excédentaires et celui d'entreprises les jugeant insuffisantes :



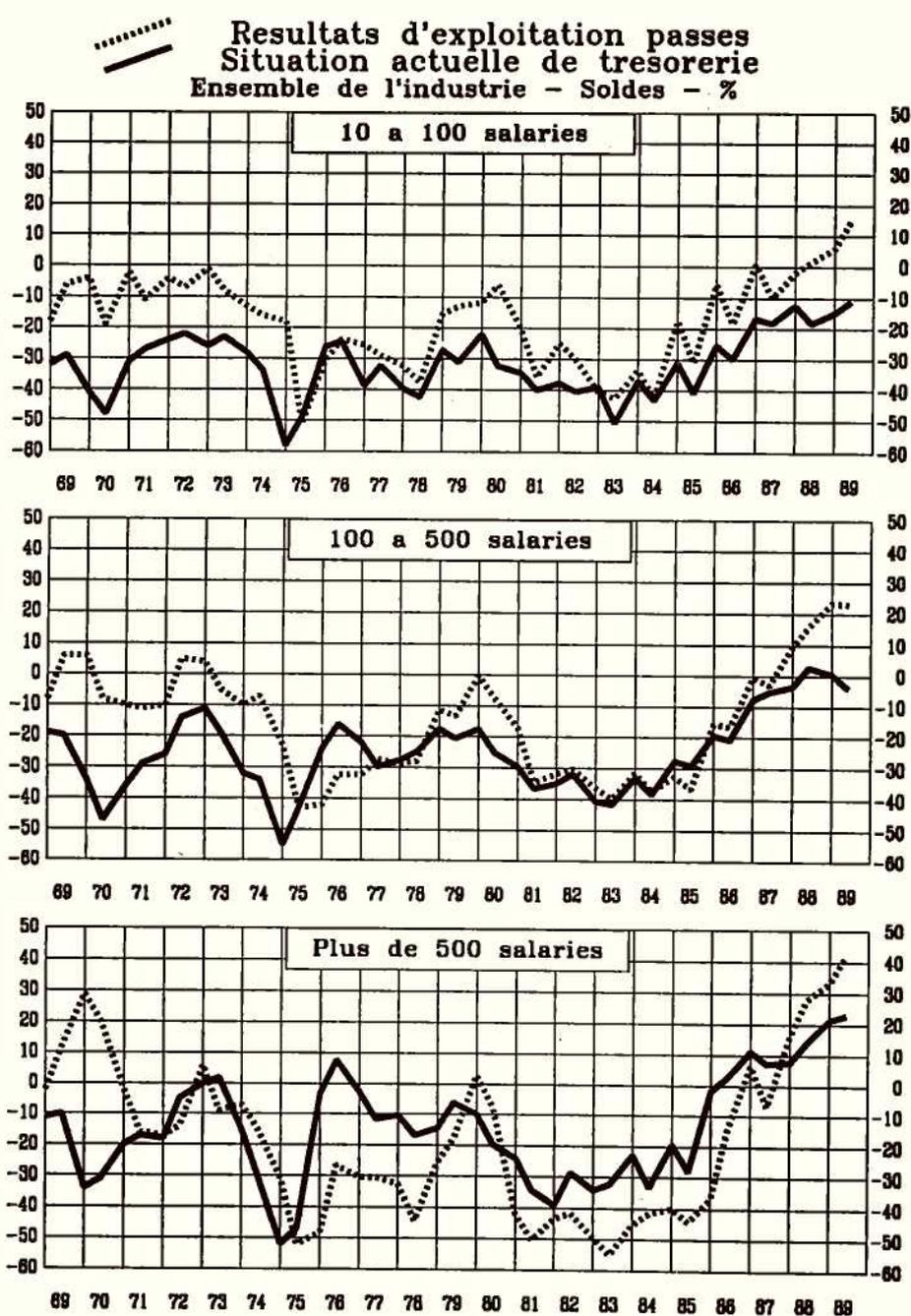
Sur cette série, il est manifeste que le niveau négatif du solde atteint au premier semestre 1989 (qui indique donc que le nombre d'entreprises jugeant leur capacité de production insuffisante l'emporte sur le nombre de celles jugeant leur capacité excédentaire) est encore bien au-dessus des niveaux atteints fin 1969 ou fin 1973, ce qui donne à penser que les tensions actuelles sur l'appareil productif sont, globalement, significativement moindres qu'à ces époques.

Un dernier indicateur des enquêtes trimestrielles est susceptible de traduire les éventuelles difficultés que peuvent avoir les industriels à répondre à la demande qui leur est adressée : il s'agit du pourcentage de chefs d'entreprise déclarant éprouver des difficultés de trésorerie.

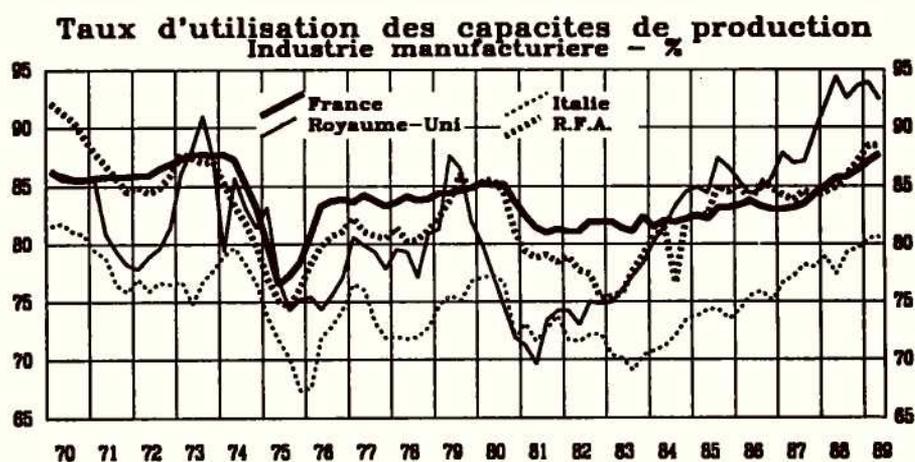
Difficultés de trésorerie
Industrie manufacturière - %



La série des réponses montre que jamais, depuis la création de l'enquête pratiquement sous sa forme actuelle en 1962, les difficultés de trésorerie n'avaient été évoquées par une proportion aussi réduite d'entreprises (guère plus d'une sur dix). Ce diagnostic est corroboré par les résultats de l'enquête semestrielle sur la trésorerie dans l'industrie, disponibles depuis 1969. Cette enquête semestrielle permet, de plus, de constater que la situation financière actuelle des entreprises industrielles est d'autant meilleure que la taille des entreprises est grande, cela pour l'ensemble de l'industrie et aussi bien en termes de résultats d'exploitation passés que de situation actuelle de trésorerie.



Il n'est, enfin, pas inutile d'examiner brièvement dans quelle mesure la situation française diffère de celle de ses trois plus grands partenaires européens, République Fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni, Italie. Des enquêtes similaires sont en effet effectuées dans ces pays, et on dispose de séries comparables depuis 1970 pour les taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière.



Au delà des difficultés qu'il y a à comparer de telles séries entre pays différents, on observe, autour d'un mouvement d'ensemble indéniable, que la variabilité des réponses des industriels français semble moindre que celle de leurs homologues étrangers. Le redressement des taux d'utilisation chez nos partenaires depuis cinq ans semble ainsi plus prononcé que chez nous. Et dans chacun des quatre pays considérés, les taux actuels sont plus élevés qu'en 1979-1980, et au moins aussi élevés qu'au moment du premier choc pétrolier.

Il convient, pour finir, de rappeler que nous n'avons examiné ici que des résultats agrégés. Le fait que les réponses aux différentes questions semblent les plus cohérentes dans les secteurs les plus concentrés (automobiles, biens d'équipement) laisse penser que le rôle de l'effet taille devrait être approfondi. Plus généralement, c'est bien au niveau des réponses individuelles des entreprises aux différentes enquêtes et aux différentes questions qu'on s'attend à repérer le mieux la dynamique entre tensions sur les capacités de production, situations financières, investissements et prix, par exemple. De telles études commencent à être entreprises. Il est encourageant, en tous cas, de constater que, même au niveau agrégé, on retrouve une logique indiscutable dans l'ensemble des réponses.

Les questions sur les tensions dans l'enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans l'industrie

Le taux d'utilisation des capacités de production est calculé à partir des réponses quantitatives à la question 2 sur les capacités de production utilisées: si une entreprise répond qu'elle pourrait produire $m\%$ davantage avec le matériel dont elle dispose quitte à embaucher du personnel supplémentaire, le taux d'utilisation de ses capacités de production en $\%$ est égal à $10.000/(100+m)$.

Les indicateurs sur les goulots de production ou sur les jugements sur les capacités de production (questions qualitatives à deux ou trois modalités de réponse) sont construits en calculant les pourcentages d'entreprises ayant choisi telle ou telle modalité de réponse. Toutefois, afin d'assurer au mieux la représentativité des réponses, l'agrégation des réponses individuelles comporte une opération de pondération et une opération de redressement: dans une strate élémentaire (définie par le croisement niveau 90 de la NAP x taille d'entreprise), les réponses des entreprises sont pondérées par les chiffres d'affaires de celles-ci; les résultats de chaque strate élémentaire sont ensuite redressés au prorata des valeurs ajoutées des strates estimées d'après des données de comptabilité nationale. Aussi, dans les commentaires ci-joints, lorsqu'on parle de "pourcentage d'entreprises" ou qu'on écrit "une entreprise sur trois...", il faut comprendre qu'il s'agit d'entreprises pondérées et redressées comme il vient d'être indiqué.

Par ailleurs, en 1976, le système des enquêtes de conjoncture a subi un changement de nomenclature (passage de la NEC à la NAP). Aussi la comparabilité des séries désagrégées avant et après cette date n'est-elle pas parfaitement assurée, en particulier pour les biens intermédiaires et les biens de consommation (du fait notamment que le sous-secteur de la parachimie-pharmacie a été reclassé des premiers dans les seconds). Mais le mouvement général des séries reste valide. Bien entendu, ce changement de nomenclature n'a pas de conséquences sur les séries relatives à l'industrie manufacturière ou, a fortiori, à l'industrie dans son ensemble.

Enfin, pour diverses raisons tenant à la disponibilité des réponses passées, il n'a pas toujours été possible, comme on l'avait souhaité, de remonter à la date la plus ancienne (1962) pour les séries relatives à l'industrie manufacturière au sens strict (biens intermédiaires hors pétrole + biens d'équipement professionnel + automobile et matériel de transport terrestre + biens de consommation): on a donc dû parfois se contenter de séries plus courtes, ou portant sur un champ plus large - c'est-à-dire incluant le raffinage du pétrole ou l'industrie agroalimentaire, bien que ces secteurs aient leur logique propre d'évolution; mais on a jugé que le message foumi par ces séries restait instructif.

Voici, en fac-similé, les questions relatives aux tensions dans le processus de production auxquelles sont invités à répondre les chefs d'entreprises destinataires de l'enquête trimestrielle sur la situation et les perspectives dans l'industrie :

QUELQUES INDICATIONS SUR LA SITUATION ACTUELLE DANS VOTRE ENTREPRISE

(Placer une croix dans la case qui convient)

1. Les goulots de production

- | | | |
|---|--|--|
| - Si vous receviez plus de commandes pourriez-vous produire davantage avec vos moyens actuels ? OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<div style="text-align: center; font-size: small;"> SI NON vous êtes actuellement empêché de développer votre production </div> | | SI OUI êtes-vous néanmoins actuellement gêné ou freiné |
| - par l'insuffisance de votre équipement actuel ? <input type="checkbox"/>
- par l'insuffisance d'un personnel que vous avez des difficultés à accroître ? <input type="checkbox"/>
- par des difficultés d'approvisionnement ? <input type="checkbox"/>
- ou pour une autre raison ? <input type="checkbox"/>
(précisez laquelle) | | <input type="checkbox"/>
..... <input type="checkbox"/>
..... <input type="checkbox"/>
..... <input type="checkbox"/> |

2. Les capacités de production inutilisées

- Quel pourrait être l'accroissement de votre production avec le matériel dont vous disposez et sans que vous ayez besoin d'embaucher du personnel supplémentaire ? environ _____ %
(N.B. Si l'accroissement réalisable dans ces conditions est nul, mettez 0%)
- Pourriez-vous produire davantage encore en embauchant du personnel supplémentaire ? OUI NON
 Si OUI de combien pourriez-vous augmenter au total votre production avec le matériel dont vous disposez ?
(Attention, le pourcentage que vous allez inscrire en réponse à cette question doit être supérieur ou au moins égal à celui que vous avez inscrit 5 lignes plus haut, puisqu'il correspond à l'augmentation maximum possible de votre production) environ _____ %
- Précisez ce que ce personnel supplémentaire à embaucher représenterait par rapport à votre effectif actuel : environ _____ %

3. Compte tenu de votre carnet de commandes actuel et de l'évolution probable des commandes au cours des 12 prochains mois, considérez-vous que votre capacité de production actuelle :

- est plus que suffisante est suffisante n'est pas suffisante

4. Éprouvez-vous actuellement des difficultés de trésorerie ?

- OUI NON